

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 186

Rubrik: A nos abonnés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus trois représentants de l'Agence télégraphique suisse, deux de la Correspondance politique suisse, un de la Radio romande et un de la Télévision romande.

Pour dix quotidiens, c'est-à-dire la moitié, un correspondant est accrédité à la Chancellerie fédérale. Il s'agit de « La Liberté », « La Tribune-Le Matin », le « Journal de Genève », « L'Impartial », la « Gazette de Lausanne », le « Journal d'Yverdon », « La Suisse », la « Feuille d'Avis de Lausanne » (aujourd'hui « 24 Heures »), la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » et la « Tribune de Genève ».

Les autres doivent se contenter d'un service d'agence. Toutefois pour deux d'entre eux, qui sont des journaux d'opinion, on peut relever que leur directeur politique est conseiller national. Il s'agit du journal « Le Pays » (Jean Wilhelm) et « La Voix Ouvrière » (Jean Vincent). On doit admettre, dans les deux cas, qu'une information de « première main » est réalisée. Qu'en est-il de « L'Est Vaudois » (anciennement « Journal de Montreux »)? On peut supposer que J.-J. Cevey, ancien directeur, actuellement syndic de Montreux et conseiller national, a conservé suffisamment de contacts avec le journal pour rendre attentif à ce qui doit être souligné en provenance de Berne.

Mais un seul correspondant à Berne est-ce suffisant? Les « pools » qui se sont établis entre « 24 Heures » et « La Tribune de Genève » d'une part et entre « La Gazette de Lausanne » et le « Journal de Genève » démontrent que ce n'est pas toujours le cas. « La Suisse » qui a depuis pas mal d'années deux collaborateurs dans la ville fédérale a tiré la conséquence de cette situation. La diversité de la presse dans notre pays ne lui permet pas d'avoir, dans bien des cas, une information directe et c'est la nouvelle d'agence, semblable dans tous les journaux, qui donne le ton. La radio et la télévision sont à même de « couvrir » avec plus de rapidité et d'efficacité l'information nationale.

Les correspondants de Berne de la presse romande

« Feuille d'Avis de Neuchâtel » : Jean-Pierre Gaschen
« Journal de Genève » : Jacques-Simon Eggly
« Tribune de Genève » : Jean Ryniker
« La Suisse » : Edouard Perrin et Georges Plomb
« La Liberté » : Pierre Barras
« Tribune-Le Matin » : Jacques Bernard
« L'Impartial » : Hugues Faesi et Jean Steinauer
« Gazette de Lausanne » : Daniel E. Margot
« Journal d'Yverdon » : J.-S. Eggly
« 24 Heures » : Michel Perrin
Radio : Michel Margot, Michel Pache
Télévision : Gaston Nicole, Jacques Rouiller.

A nos abonnés

Pour l'administration d'un journal, la période des vacances est, bien sûr, celle des changements d'adresses. Pour éviter une surcharge de travail à la secrétaire de DP, M^{lle} Schneider, le plus simple serait de faire suivre votre hebdomadaire préféré avec votre courrier habituel; au cas où cette solution ne conviendrait pas, nous vous enverrons *Domaine Public* à l'adresse que vous voudrez bien nous communiquer. Avec nos remerciements.

DP

Carnet

L'autre jour, j'ai été me promener à Lucerne avec le Freiherr. Moi pour disputer une partie d'échecs, lui pour opérer le recensement des parfums de l'endroit et apporter son soutien de masse aux teckels lucernois.

Jolie ville, Lucerne. Il y avait sur le quai le « Kurkonzert », donné par des musiciens en uniforme et écouté par des touristes endimanchés. Plus un autre orchestre, de jazz celui-là, avec les jazzmen en costume folklorique lucernois, d'où un bien joli contraste.

Domage, vraiment, que j'aie dû défendre les couleurs de Lausanne : j'avais le choix entre la « Rundfahrt » sur le lac, « inklusiv » chor des alpes, jodel, lancer de drapeaux et « Schweizermusik » — le tout pour 14 francs — et le « Heimatabend » (traduction : soirée folkloristique), également avec « Schweizermusik ».

Ce serait une erreur, toutefois, de croire que les Lucernois ne veillent qu'aux seules émotions artistiques des visiteurs.

Incité par l'exemple du Freiherr, qui enrichissait de son mieux les parfums décrits plus haut, je me suis rendu dans l'un de ces édifices qui ont valu à l'empereur Vespasien une si juste renommée. Et j'ai médité le temps qu'il faut sur cette inscription qui pouvait se lire sur la paroi du lieu : « Ingenieur Ernst ». Puis au-dessous : « Patent Bakernit Pissoir ». Puis encore en-dessous : « System Ernst ». Puis enfin le numéro de téléphone et l'adresse de l'intéressé.

J'ai renoncé à composer le numéro... Puis revenant par l'Emmenthal, et déchiffrant sur la façade des fermes les versets bibliques que de pieux propriétaires y ont pyrogravés, je me disais qu'il n'était pas certain que nos très chers et très vaillants Confédérés (en allemand : tüchtig) soient unanimes à voter contre l'exportation des armes...

Ces considérations sont bien futiles, et j'aurais mieux fait de parler de Gertrud Kurz, la « mère des réfugiés » comme on l'appelait, qui vient de mourir. Ce sera pour la semaine prochaine.

Jeanlouis Cornuz